

Réf: Dossier 335060

Avis de constitution

SOCIETE « HOTEL CHAINE AVION »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET ADJAHUI COUBE, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Juil 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HOTEL CHAINE AVION »

Objet : Hôtellerie ; Restauration ; BTP ; Quincaillerie ; Commerce générale ; Prestations Diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET ADJAHUI COUBE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M YINUSA DJIBRILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08179 du 22/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49099/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

